

Syndicat Intercommunal des Transports de la Région de Dourdan

Guide de l'utilisateur



Siège Social : Mairie de Dourdan – Esplanade Jean Moulin 91410 DOURDAN
Tél. : 01 60 81 14 16 – Fax : 01 60 81 14 29 – sitrd@mairie-dourdan.fr

Amélioration des conditions de transport

A proximité du car

- Arriver au moins 5 minutes avant l'heure
- Rester visible pour que le car s'arrête
- Prendre conscience des angles morts



- Garder le contact visuel (si vous pouvez voir les yeux du chauffeur, il peut vous voir)
- Pas de bousculade à la montée
- Ne pas hésiter à vérifier la destination au près du chauffeur
- Traverser sans être masqué par le car

Dans le car

- Respecter les règles de politesse (« bonjour ! », pas de débris, limiter le volume de la musique)
- Présenter et valider son titre de transport
- N'utiliser qu'un seul siège (sac posé aux pieds ou dans l'emplacement réservé)
- Rester assis, ceinture attachée
- Ne pas fumer
- Ne pas chahuter ou crier
- Se manifester auprès du chauffeur avant l'arrêt

